

<http://circlillebonne.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article953>



ESDS documents sécurité

- Administratif - Directeurs -

Date de mise en ligne : lundi 20 mai 2019

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits réservés

L'application E.S.D.S (Espace de STOCKAGE Académique des Documents de Sécurité) a été mise en place à la rentrée 2018. Elle répond aux exigences ministérielles en matière de Plan Particulier de Mise en Sûreté et de diagnostic de sécurité :

Afin d'atteindre cet objectif, l'application centralise les documents dans un « **coffre-fort** » **numérique** à accès sécurisé et prévoit :

- le dépôt et la consultation des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS), des plans de toutes les écoles et de tous les établissements publics et privés sous contrat de l'académie, des DSDEN et du rectorat ainsi que des diagnostics de sécurité des EPLE de manière sécurisée.

- la consultation des documents au niveau de la circonscription, du département, de l'académie et de la préfecture.

Les directeurs devront donc dorénavant déposer chaque année :

- ▶ **les 2 PPMS** (intrusion et risques naturels et technologiques)
- ▶ **les fiches d'exercices PPMS**

- ▶ **le DUEUR**
- ▶ **le plan de l'école**

Lien portail métier :

<https://portail-metier.ac-rouen.fr/scolarite/prevention-et-securite/deploiement-de-l-application-esds-espace-de-stockage-de-documents-securise--216405.kjsp?RH=PIA>